

GOLF CLUB DE LOLIVARIE

REGLEMENT DE COMPETITION

PARTICIPATION

- 1) Une feuille d'inscription sera mise en place au CLUB-HOUSE dix jours avant chaque compétition.
- 2) La date limite d'inscription sera précisée. Dans le cas où celle-ci ne serait pas indiquée, les inscriptions seront closes la veille de la compétition à 12 heures.
- 3) Pour qu'une inscription soit acceptée après cette limite, il sera nécessaire d'obtenir l'accord d'au moins deux membres de la Commission Sportive.

DEPARTS

- 1) Les départs seront tirés au sort (hormis en formule STROKE-PLAY) entre 12 et 16 heures, la veille de la compétition, c'est à dire aussitôt après l'heure limite d'inscription (tout compétiteur inscrit peut y assister).
- 2) Une carte de score sera établie pour chaque compétiteur, y seront mentionnés :
 - le Nom du participant,
 - son index,
 - la couleur des marques de départ,
 - le n° du 1^{er} trou à jouer dans le cas d'un départ en SHOT GUN,
 - le cas échéant, les dérogations autorisées (ex : placement de la balle).
- 3) Les départs pour les compétitions en STROKE-PLAY seront établis en fonction et dans l'ordre croissant des index.

HORAIRES DE DEPART

- 1) Les horaires de départ seront disponibles au CLUB-HOUSE, à partir de 16 heures, la veille de la compétition.
- 2) En cas de retard au départ, les règles de GOLF seront appliquées, à savoir :
 - Moins de cinq (5) minutes : **STROKE-PLAY** ou **STABLEFORD** : 2 coups de pénalité
MATCH PLAY : perte du trou
 - Plus de cinq (5) minutes : disqualification
- 3) Dans le cas où un joueur serait dans l'incapacité d'honorer son inscription et donc de jouer, il se doit d'en informer la Commission Sportive aussitôt que possible.
- 4) Toute modification des horaires de départ ne peut être enregistrée et validée que par un membre de la Commission Sportive.

RESULTATS

- 1) Les cartes doivent être remises au membre de la Commission Sportive, de permanence, dans les cinq minutes qui suivent la fin du dernier trou joué (incitation de la F.F.G.).
- 2) Sur les cartes, doivent figurer à minima :
 - a) le score brut du compétiteur ou de l'équipe pour chacun des trous joués,
 - b) la signature du joueur ainsi que celle du marqueur.
- 3) La Commission Sportive est responsable du calcul des scores : total BRUT, total NET, points STABLEFORD etc

LITIGES

- 1) Tout litige concernant le jeu ou les règles de Golf doit immédiatement être porté à la connaissance de la Commission Sportive dès la fin du jeu.
- 2) Si un joueur et son marqueur n'ont pu arriver à un accord relatif au score réalisé, le marqueur doit s'abstenir de signer la carte du joueur et doit en informer, sans délai, la Commission Sportive.
- 3) Dans le cas d'un litige, la Commission Sportive entendra le marqueur, le joueur, le ou leurs co-compétiteurs (si nécessaire « en aparté ») et rendra sa décision.
- 4) Toute modification de ce qui peut être une cause de disqualification comme défini par les « Règles de Golf » exige l'accord de la majorité des membres de la Commission Sportive.
- 5) Si un doute concernant le règlement se produit au cours du jeu d'un trou, le joueur doit :

STROKE-PLAY ou STABLEFORD : mettre en jeu, jusqu'à la fin du trou concerné, une deuxième balle après avoir clairement annoncé son intention de le faire et indiqué quelle balle il souhaiterait voir prise en considération si les règles l'autorisent.

MATCH-PLAY : la procédure précédente n'étant pas applicable à cette formule de jeu, tout litige doit être solutionné avant le départ du trou suivant.

Si aucun accord immédiat n'a pu être trouvé, les joueurs doivent mener la partie jusqu'à son terme et rapporter l'incident au Commissaire Sportif dès leur retour au Club-House.

PRIX

- 1) Les prix disponibles doivent normalement être présentés ou listés avant le début de la compétition.
- 2) En règle générale, doivent normalement être primés, par série, 1/6 des joueurs ayant participé à la compétition. Bien que les sponsors soient totalement libres en la matière, ils seront préalablement informés de l'existence de cette proportion.

INDEX

- 1) Tout joueur inscrit à une compétition doit préalablement s'être assuré de son index par consultation personnelle (Internet, Audiotel, Fax ou Minitel).
- 2) Le lendemain de toute compétition, une liste exhaustive des participants et des nouveaux index sera affichée à la porte vitrée du CLUB-HOUSE de manière à ce qu'elle soit lisible de l'extérieur.

REGLES LOCALES

Une édition actualisée sera, en permanence, affichée à l'intérieur du CLUB-HOUSE.